



Commune de Villarzel

Séance du Conseil général du 27 octobre 2025

Présidence : Mme Frédérique Imberechts (Vice-Présidente)

Secrétariat : Mme Marie Rossier

Scrutateurs pour la séance : Nathalie Hennard et Sylvain Bersier.

Mme F. Imberechts ouvre la séance à 20h00 et salue les membres présents de la Municipalité et du Conseil général.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du PV de la séance du 16 juin 2025
3. Démissions, admissions, assermentations
4. Préavis municipal 3-2025 : Délégation de compétences à l'Association au Cœur de Villarzel pour les travaux de restauration du Bourg.
5. Préavis municipal 4-2025 : Modification des statuts de l'ASIPE
6. Informations, point de situation et échanges au sujet de la ZIP de Sédeilles
7. Communication des délégués aux associations intercommunales
8. Communications de la Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Membres du Conseil : 36 membres sont présents, 10 membres sont excusés, pas d'absent.

Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

4 municipaux sur 5 sont aussi présents.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16.06.2025

Le document est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3. Démissions / Admissions / Assermentations :

Démission : -

Admissions : M. Jean Zwygart et M. Xavier Nicod

4. Préavis municipal 3-2025 : Délégation de compétences à l'Association au Cœur de Villarzel pour les travaux de restauration du Bourg.

M. Max Blaser remercie M. Patrice Donzallaz pour tout le travail fourni, et fait remarquer l'excellente couverture médiatique dont l'association a bénéficié jusqu'à présent.

M. Max Blaser présente le préavis 3/2025 tel qu'il a été envoyé aux conseillers, ainsi que les grandes lignes du contrat de collaboration entre la Commune de Villarzel et l'association « Au cœur de Villarzel ».

M. Claude Limat : donne lecture du rapport de la commission des bâtiments et des routes, qui s'est rencontrée le 15.10.2025 en présence de M. Max Blaser Syndic.

La Commission propose d'accepter le préavis n° 3/2025, tel que présenté par la Municipalité.

Il n'y a pas de questions.

La Présidente ouvre le vote.

Le Conseil général, suivant le rapport de la commission des bâtiments et des routes, adopte à l'unanimité le préavis 3/2025 : Délégation de compétences à l'Association au Cœur de Villarzel pour les travaux de restauration du Bourg.

5. Préavis municipal 4-2025 : Modification des statuts de l'ASIPE

Mme Jocelyne Pfander prend la parole et présente le préavis tel qu'il a été envoyé aux conseillers, elle mentionne également aux Conseillers les 2 courriers annexés venant de la DGEO et de la DGAIC, allant dans le sens du préavis.

Questions/Réponses :

« *Q. F. Spielmann : si les communes viennent à refuser ce plafond d'endettement, que ce passe t'il ?* »

R. Jocelyne Pfander : On ne construit pas, on loue. Selon le canton il manquera 30 classes à terme, donc ça va faire cher. Les 9 communes doivent accepter.

Q. S. Bersier : à moyen terme les journaux annoncent une baisse de la natalité, donc une baisse d'effectif des élèves, ne risque-t-on pas d'avoir un sureffectif de classes ?

R. Jocelyne Pfander : Actuellement pas, car avec le projet cela nous permet juste de supprimer les containers à Payerne et à Corcelles. Et le canton quant à lui n'annonce pas ces chiffres...

Q. C. Chételat : l'amortissement est prévu sur combien d'année ?

R. Jocelyne Pfander : 30 ans

Q. S. Bersier : Les terrains disponibles il n'y en aura bientôt plus que dans le Broye qui a été pendant longtemps une zone oubliée des promoteurs, serait-ce une idée d'avoir une taxe sur les promoteurs ? qui permette de financer des bâtiments pour la collectivité publique.

R. Max Blaser : Cette taxe existe déjà, c'est la taxe d'infrastructures communautaires. »

Mme Lucille Jauquier : donne lecture du rapport de la commission Ad'hoc pour l'ASIPE, qui s'est rencontrée le 10.10.2025 en présence de Mme Jocelyne Pfander Municipale et membre du Codir de l'ASIPE et M. Lionel Bussard Municipal et membre du Conseil intercommunal de l'ASIPE.

La Commission propose d'accepter le préavis n° 4/2025, tel que présenté par la Municipalité.

La Présidente ouvre le vote.

Le Conseil général, suivant le rapport de la commission Ad'hoc pour l'ASIPE, adopte en majorité (avec 1 non et 4 abstentions), le préavis 4/2025 : Modification des statuts de l'ASIPE.

6. Informations, point de situation et échanges au sujet de la ZIP de Sédeilles

M. Max Blaser passe en revue les informations suivantes :

-1- Rappels des différentes décisions du Conseil de 2015 à 2025.

-2- Etat des lieux de l'avant-projet

M. Alain Renaud nous fait des points de situations sur les 2 objets suivants : Interface bus et RC 609

-a- Interface de transport et lignes de bus : La nécessité de disposer de 3 arrêts de bus demeure : Possibilité qu'il y ait dans un futur proche 3 bus stationnés à Sédeilles, maintien de la ligne qui passe par Rossens 561, augmentation des courses directes entre Avry et Sédeilles ligne 462. Une nouvelle tranche de crédit du Grand Conseil devrait être libérée et pourrait financer pour moitié le projet d'interface des bus.

-b- Réfection de la RC 609, suite au préavis de juin 2023 accepté par le CG, le projet est actuellement en dernière lecture auprès du Canton et une décision devrait arriver tout prochainement, ce qui permet d'envisager une réalisation en 2026. M. Renaud explique en détails les divers travaux prévus avec les plans affichés à l'écran.

M. Max Blaser reprend la parole concernant les 2 crédits d'études voté par le CG l'un de chf 60'000.- pour l'étude préliminaire et l'autre de chf 150'000.- pour l'étude de l'avant-projet. L'étude préliminaire a permis de faire toutes les vérifications nécessaires pour l'interface. L'étude de l'avant-projet a permis d'établir les plans des bâtiments, de faire les analyses des ingénieurs. Elle a permis de chiffrer avec une précision des coûts de +/- 5% les éléments de construction : Au total un coût pour environ 9,5 millions pour la Commune.

La Municipalité et la Poste Immobilier n'ont pas réussi à trouver un accord satisfaisant pour développer le dépôt de bus. La Municipalité a donc souhaité avancer dans ce projet sans le dépôt de bus.

-c- **Grandes salle et abris PC** : *M. Blaser passe rapidement en revue les plans qui étaient proposés.*

-d- **Ancienne grande salle** : *Mme Bartholomé rappelle les éléments suivants* : les équipements sont vétustes, l'isolation du bâtiment insuffisante, chauffage électrique, cette grande salle actuelle est un gouffre à énergie.

M. Blaser présente et explique comment la Municipalité peut avoir une vision de l'état des finances communale à long terme.

-3- Finances communales : La Commune présente d'ores et déjà une planification des investissements à long terme (à 5 ans), à chaque nouvelle législature. Cette planification est actualisée chaque année en interne, par la Municipalité.

Une planification budgétaire à 15 ans a été fait par la Municipalité et Mme Terrin (boursière).

Présentation et explications de quelques conclusions qui influencent les comptes :

- la croissance de la population
- la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
- les coûts des écoles et accueils de jour
- l'inflation et la situation politique mondiale
- la hauteur des investissements-
- les taux d'intérêt,
- le taux d'imposition, etc.

Conclusion, les investissements qui étaient prévus pour la ZIP, avec un cumul des déficits sur 15 ans on est à 750'000.- chf jusqu'en 2040, ce qui n'est pas supportable pour la Commune.

D'autres éléments entrent en ligne de compte, le fond de 102'000.- chf pour les abris PC, ne peut pas être conservé, selon les bases légales en vigueur, il a donc été rendu au canton.

La Municipalité a décidé de renoncer au projet de la ZIP tel que présenté dans le projet et élaboré dans l'avant-projet.

Et maintenant ?

-4- Perspectives et pistes municipales

- DDP de la ferme
- l'ancienne grande salle
- les abris de protection civile
- l'interface de transport pour les bus

La Municipalité a rencontré la commission Adhoc pour la ZIP en mai 2025 et diverses questions sont ressorties et ont été évoquées comme étant des freins au développement du projet, sans parler de la question financière :

- usage de la grande salle
- l'interface de transport
- local de voirie
- les places de stationnements

Présentation des quelques pistes nouvelles sur lesquelles la Municipalité a travaillé depuis cette entrevue : M. Blaser, Mme Pfander et M. Renaud prennent la parole alternativement pour donner les idées et pistes retenues.

- **la ferme avec le DDP** de 99 ans serait transformée en grande salle en y intégrant un local de voirie.

- **l'ancienne grande salle** pourrait être transformée en LADA (logement adapté avec accompagnements), DDP avec un investisseur ou construction par la Commune. (Il y avait aussi la possibilité de faire une crèche, mais pour l'instant, selon contact avec l'ARAJ, il n'y a pas de besoin car une crèche de 22 places va ouvrir à Granges-Marnand, donc l'ARAJ ne donnerait pas son soutien pour ce projet).

- la nécessité de faire **des abris PC** reste, car nous avons un des plus faibles taux du canton à Villarzel, donc il faut trouver des solutions pour faire ces abris. Il y aurait peut-être d'autres solutions que de les mettre sous la grande salle, envisager de les mettre sous les LADA pourrait être une bonne option financièrement

parlant. Le Canton à également inciter à réfléchir à l'usage que nous ferions de ces locaux en temps de paix, parkings, stockage, location pour autre usage ou sociétés locales.

- **interface des transports** : le plan qui existe actuellement est robuste, il comporte les 3 arrêts nécessaires, le projet est compatible avec la réfection de la route cantonale. La réalisation de l'interface assez rapidement ne poserait pas de problème pour la suite des travaux sur la grande salle et le hangar.

Questions/Réponses :

« Q. C. Limat : avez-vous approché la commune de Châtonnaye ? ils ont mis en préavis une de salle de gym qui a été refusé, serait-il possible d'envisager de faire quelque chose en commun pour diminuer les coûts ?

R. M. Blaser : une rencontre est prévue prochainement.

Q. C. Limat : aussi en ce qui concerne la voirie.

R. M. Blaser : effectivement il est prévu de parler de tout ceci lors de la rencontre, il existe déjà une relation intercommunale entre nos employés de la voirie, il existe une convention concernant la mutualisation des outils.

Q. C. Limat : concernant la salle communale, voir aussi avec la commune de Trey.

R. M. Blaser : Oui c'est déjà fait, mais la commune de Trey n'a pas beaucoup d'argent.

Q. G. Morattel : savez-vous ou vont partir les cars postaux ? car nous ne pourront pas les garder dans la commune comme maintenant.

R. M. Blaser : non, nous ne savons pas et ce n'est plus notre souci.

Q. G. Morattel : Leur avez-vous donné un ultimatum ?

R. M. Blaser : Nous avons un bail a loyer résiliable a 3 mois.

Q. B. Dumasdelage : le besoin principal au début de la ZIP c'était l'interface, après le dépôt carpostal donc démolition de la salle et construction d'une nouvelle et quand on avait voté ça à l'époque c'était un « package ». Maintenant Carpostal n'est plus là, l'interface est toujours un besoin, mais on a un peu l'impression qu'on doit voter la grande salle ou pas, que tout le reste à côté ça passe à la trappe, alors qu'au début une nouvelle grande salle c'était la cerise sur le gâteau, alors que maintenant ça devient le projet important sans savoir si au niveau de la commune les gens en ont vraiment envie, besoin, alors on parle plus d'une nouvelle, mais d'une rénovation. Est-ce qu'on s'est posé la question de rénover celle-ci ? Ok il y aurait l'interface devant, mais il y aurait possibilité de faire une entrée par l'autre côté, quels sont vraiment les besoins des habitants ?

R. M. Blaser : avec l'interface ça ne permet pas de garder cette salle, l'interface empiète sur la salle et elle ne peut pas être réduite. Ce soir on vient vers vous pas en disant il faut construire la grande salle, mais avec des pistes de financement pour cette grande salle puisque le dépôt de bus n'est plus là.

Q. B. Dumasdelage : tu disais on économiserait 2 millions en rénovant sans faire ces abris, mais si c'est la commune qui finance les LADA on économise rien du toit ?

M. Blaser : J'ai dit qu'on doit réduire l'investissement de la grande salle de 2 mio. Selon notre plan d'investissement à long terme, on ne peut pas investir 5,5 millions, on a max. 3,5 mio à mettre dans ce projet. Nos calculs ont été fait prudemment avec un petit DDP si ce n'est pas nous qui investissons et si c'est la commune qui investi, ce n'est pas le plus risqué, en principe la promotion immobilière rapporte de l'argent. Ce sera la décision du Conseil de savoir si c'est un investissement qu'on fait nous, avec certes des dettes, mais qui sont remboursable, car il y a des loyers qui rentrent. Nous proposons des pistes potentielles avec cette ZIP.

Q. J. Zwygart : combien coûte la grande salle par année et combien elle rapporte ?

R. M. Blaser : elle coûte env. 12'000.- de pertes par année. Ce n'est pas beaucoup, mais elle n'est pas très louée, de moins en moins.

Q. J. Zwygart : vous ne la louerez pas plus après. Il faut garder la grande salle et faire le dépôt de bus à l'orphelinat. Ces bus qui traîquent dans le village ça ne va pas...

R. M. Blaser : nous avions étudié toutes les possibilités et il n'y a pas assez de place derrière pour aller y faire tourner les bus. Les bus ne seront plus parqués dans le village.

Q. C. Chételat : Merci déjà pour toutes ces informations franches c'est important pour tous de voir où on va. Concernant les LADA, je ne trouve pas ça opportun, au centre du village et il faire attention pour les générations futures pour qu'ils aient encore des emplacements pour construire ce dont ils ont besoin.

R. M. Blaser : Oui tout à fait, de toute façon aucune décision n'a été prise. On est ouvert à d'autres idées.

Il n'y a pas de calendrier ou d'échéancier qui est fixé pour cette affaire. Toutefois chaque action ou non-action a une incidence financière. Sur cette ZIP on ne peut pas faire n'importe quoi, LADA oui, mais pas un immeuble par exemple ... même dans 15 ans.

Q. A. Miéville : qu'on fasse des abris PC sous la grande salle ou sous des LADA c'est pareil, ... ?

R. M. Blaser : oui mais avec des nouveaux abris on pourrait par exemple faire des places de parkings et les louer... Et concernant les LADA, si c'est près des lignes de transport, près de restaurant, etc. c'est bien vu, on a plutôt des bonnes chances pour ça.

Q. S. Morattel : l'interface en elle-même a-t-elle été retravaillée ? adaptée à la réinsertion sur la RC 609 ?

R. A. Renaud : Ce qui a été modifiée c'est la possibilité de sortir par la rue du Bourg, mais on n'arrive pas à faire un demi-tour pour aller directement sur la RC 609.

Q. S. Morattel : Je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas possible de s'insérer sur la RC 609 après les travaux alors que maintenant on arrive.

R. M. Blaser : Techniquement selon l'étude préliminaire on ne peut pas faire ça. Après les chauffeurs feront comme ils ont envie, comme maintenant. Cette variante-là a été acceptée par le canton pour être subventionnable, si on commence à revenir en arrière sur une étude on aura les subventions qui tombent.

Q. B. Dumasdelage : pour faire l'interface il faut d'abord démonter la grande salle ? donc arrêts de bus au bord de la route provisoirement ?

R. M. Blaser : Oui. Et non les arrêts de bus actuels continueront de fonctionner avec la nouvelle route.

Q. Luc Rossier : Arrivera t'on à louer des places de parkings souterraines ? dans une commune ou chaque permis de construire il faut faire des places de parc ?

R. Blaser : Je ne sais pas, mais constat : il y a beaucoup de véhicules sur les places de stationnement de la grande salle actuellement.

Q. B. Dumasdelage : pour Rossens ? les arrêts de bus de Rossens ont-ils été réétudiés, améliorés ?

R. M. Blaser : depuis la dernière fois, non. Mais nous n'avons pas oublié Rossens.

Q. M. Spielmann : tout ce projet c'est admirable comme vous avez dû, pu vous remettre en question ! la clé des prochaines discussions sera peut-être de savoir si une grande salle est nécessaire.

R. M. Blaser : nous avons invité les différentes associations en janvier prochains pour connaître également leurs besoins... les bonnes salles sont louées !!

Q. A. Miéville : mais la rénover ce n'est pas possible ?

R. M. Blaser : Non pas pas possible mais ça exclu l'interface.

Q. A. Miéville : l'interface permet au bus de faire demi-tour ?

R. M. Blaser : il est toujours possible de faire demi-tour ... mais en ce moment les lignes n'ont pas d'aller-retour,...

G. Morattel : La grande salle n'a jamais rapporté de l'argent. C'est une infrastructure qui est coûteuse, on le sait, mais elle est utile à la population.

Q. E. Mieville : elle est mal faite, il fallait faire comme en Singine, tout regrouper avec des infrastructures sportives, etc.

R. M. Blaser : Oui après tout dépend aussi de la taille des communes et de la capacité financière... Les bonnes infrastructures coûtent cher, mais elles sont utiles. Mais on peut aussi ne rien faire, ...

Q. J-M. Bonny : Quelle est l'obligation légale concernant les abris PC et l'interface ?

R. A. Renaud : il y a différentes lois, pour l'interface la loi sur la mobilité et la LHand, pour les abris PC c'est une loi fédérale. Notre commune nous avons 15% de taux de couverture.

R. M. Blaser : Nous sommes preneurs de toute vos interventions, merci de votre attention.

7. Communication des délégués aux associations intercommunales.

M. Cédric Chételat : L'AISTBV a accepté 2 nouvelles communes, Chêne-Pâquier et Surpierre. L'équipe se compose maintenant de 14 personnes.

Mme Dumasdelage : L'ASIPE a accepté le crédit d'étude pour l'extension de la DLT, et aussi l'achat de la salle de gym de la nouvelle école professionnelle.

M. Bonny délégué du SDIS : La nouvelle caserne de Payerne sera inaugurée le 30 mai 2026.

8. Communications de la Municipalité

M. Alain Renaud, Vice-Syndic : *pas d'information supplémentaire*

Mme Nadia Barthlomé : Sur le site de la commune vous pouvez consulter en ce moment une mise à l'enquête concernant la montagne de Lussy (l'armée Suisse) pour l'assainissement de l'installation et construction de 6 nouveaux box de tir à courte distance.

Mme Jocelyne Pfander : *pas d'information supplémentaire*

M. Lionel Bussard : -

M. Max Blaser, Syndic : *pas d'information supplémentaire*

Remerciement à Sylviane Terrin, Letizia Sauterel pour le travail d'élaboration de la planification financière et Philippe Cachin toujours présent.

13. Divers et propositions individuelles

M. G. Morattel : *Pour la place de tir de la montagne de Lussy, avez-vous un exemplaire de la convention entre la commune et la place de tir ? Les sessions de tirs sont certaines fois infernales et très soutenues, les samedis ça ne devrait pas être restreint ?*

M. M. Blaser : *Nous allons rechercher cette convention et nous vous tiendrons au courant.*

M. J-M. Bonny : *Les tirs du samedi sont en général organisés par la police ou les agences privées.*

Mme B. Dumasdelage : *Nous allons refaire le calendrier de l'Avent*

M. S. Bersier : *L'ACV organise comme l'année passée un petit concert le jeudi 11.12 à 18h15 à l'église*

M. J-M. Bonny : *ASPV dimanche prochain (pompiers) organise la traditionnelle soupe.*

M. C. Chéletat cédrick : *Le contrôle des séparatif, en est à quoi ?*

M. A. Renaud : *C'est en cours, l'objectif est de terminer l'année prochaine, un retour sera fait à ce moment-là.*

M. C. Chéletat : *A l'arrêt de bus à Sédeilles, à l'intérieur la barrière est dévissée et il y du produit lave glace des cars postaux qui traîne, ça n'a rien à faire là.*

M. M. Blaser : *C'est tout à fait juste et je suis déjà intervenu auprès de Carpostal pour cette problématique, mais je vais leur rappeler.*

M. S. Morattel : *il faudrait aussi leur rappeler les règles de bonne conduite concernant les moteurs qui tournent trop longtemps,...*

M. C. Chéletat : *j'ai loué la salle et les places de parc n'étaient pas libre. Serait-il possible de faire qqch pour empêcher les gens de parquer ?*

M. M. Blaser : *Il faut que l'on fasse un règlement sur le stationnement dans la commune. Sinon il n'y a pas d'argument pour dire que l'on ne peut pas parquer sur ces places de stationnement publiques.*

Mme F. Buchwalder : *On pourrait mettre un panneaux manifestation ?*

M. M. Blaser : *Oui se serait possible.*

Agenda :

- **Pour le Bureau du Conseil :** Votations fédérales le 30 novembre 2025.

- **Prochains Conseils généraux :** Vendredi 28 novembre 2025

- **Pour les commissions :** Mercredi 19 novembre 2025

La parole n'étant plus demandée, la Vice-Présidente lève la séance à 21h56

Lu et approuvé

Villarzel, le 28 novembre 2025.

La Vice-Présidente :

La secrétaire :

Frédérique Imberechts

Marie Rossier